

Dispositif Atelier Relais du BEF de Lunéville
Pour les élèves en risque de rupture scolaire

Lycée JM Boutet de Monvel – 4 rue Boutet de Monvel- 54300 Lunéville
 Téléphone : 03 83 73 01 86 Courriel : ce.0542293@ac-nancy-metz.fr

Projet pédagogique 2018-2019

1) Présentation de l'atelier relais du BEF de Lunéville	2
a) Le public accueilli.....	2
b) Les objectifs prioritaires	2
c) Modalités d'admission	3
d) Organisation de l'atelier relais.....	3
2) Projet pédagogique	4
I. Activités proposées	4
A. LES ATELIERS SUR LES SAVOIR FONDAMENTAUX.....	5
B. LES ACTIVITES SCIENTIFIQUES et TECHNIQUES.....	5
a) Les activités scientifiques	5
b) L'approche historique et architecturale.....	6
c) L'environnement	6
C. LES ACTIVITES CITOYENNES ET CULTURELLES	6
a) Les activités de découverte de soi	7
b) Les activités d'expression, de créativité et de loisirs	7
c) Les activités culturelles.....	8
d) Les activités de prévention des risques et de citoyenneté.....	8
e) Les activités de découverte du milieu professionnel	9
f) Les activités sportives	9
II. Evaluations et cahier de suivi.....	10
III. Liens avec le collège.....	10
IV. Liens avec les familles.....	11

1) Présentation de l'atelier relais du BEF de Lunéville

L'atelier relais accueille des collégiens des classes de 4^{ème} et 3^{ème} en voie de décrochage scolaire. Ce dispositif a pour but de modifier les représentations négatives que l'élève en difficulté peut avoir du champ de connaissances et de compétences cognitives scolaire et ainsi donner à l'élève des moyens de retrouver une scolarité normale.

Il s'agit d'une modalité temporaire de scolarisation à l'extérieur de l'établissement d'origine de l'élève. L'atelier relais est implanté au sein du lycée Boutet de Monvel de Lunéville. Le faible effectif (6 à 8 élèves par groupe) favorise un suivi individualisé et un encadrement renforcé des élèves venus des différents collèges du bassin d'éducation de Lunéville.

Le BEF de Lunéville comprend 10 collèges : Ernest Bichat, Saint-Pierre Fourier, Charles Guérin à Lunéville, de la Haute Vezouze à Cirey-sur-Vezouze, René Gaillard à Bénaménil, Langevin Wallon à Blainville-sur-L'eau, Charles Maximilien Duvivier à Einville au Jard, Eugène François à Gerbéviller, de l'Euron à Bayon, de Baccarat.

a) Le public accueilli

L'atelier relais accueille des élèves de 4^{ème} et 3^{ème} en voie de décrochage scolaire, c'est-à-dire :

- Elève du 2nd degré encore sous obligation scolaire rejetant l'institution scolaire et les apprentissages,
- Elève en voie de déscolarisation et de désocialisation,
- Elève qui a déjà bénéficié de toutes les mesures d'aide et de soutien existant au collège,
- Elève qui ne relève ni de l'enseignement adapté ou spécialisé, ni des mesures prévues pour l'accueil des élèves non francophones nouvellement arrivés en France.

b) Les objectifs prioritaires

Les difficultés des élèves orientés sur l'atelier relais repérées par les collèges

- Absentéisme important,
- Difficultés liées au passage à l'écrit : pas de prise de notes des cours ou prise de notes insuffisantes pour suivre la scolarité,
- Projet d'orientation non défini ou non réaliste,
- Perte de confiance en soi, en ses capacités,
- Manque d'attention, de concentration
- Comportement inadapté en classe : provocations, bavardages, ricanements, prises de paroles intempestives, insolences...
- Non-respect des règles, rejet de l'autorité.

Aussi, les objectifs prioritaires de l'atelier relais sont :

- Aider l'élève à se réinvestir dans les apprentissages,
- Soutenir l'estime de soi et l'image de soi chez des adolescents marqués par des difficultés diverses,
- Expérimenter et oser l'essai/erreur, accepter de réussir et en comprendre le cheminement,

- Favoriser l'acquisition du socle commun de connaissances et de compétences, dont les compétences civiques.
- Réinsérer l'élève dans un parcours de formation générale, technologique ou professionnel,

Pour arriver à ces objectifs, il nous paraît essentiel de :

- Remotiver l'élève en l'aidant à retrouver (ou à trouver) confiance dans ses capacités à réussir dans les activités qui lui sont proposées,
- Lutter contre le décrochage scolaire en lui proposant des activités qui aideront l'élève à clarifier son projet d'orientation et donc à trouver du sens à sa scolarité,
- Elaborer avec l'élève, sa famille et le collège d'origine un projet individuel principalement autour du projet d'orientation,
- Favoriser l'acquisition des compétences fondamentales du socle à travers des activités pratiques de réalisations concrètes,
- Aider l'élève à acquérir les attitudes nécessaires à un retour « apaisé » dans sa classe d'origine en l'accompagnant dans la formulation et la gestion de ses émotions ainsi que dans son expression au sein d'un petit groupe.

c) Modalités d'admission

La proposition d'atelier relais pour un élève fait suite à diverses tentatives de remédiation par le collège d'origine. L'équipe dirigeante et enseignante du collège instruit un dossier d'admission en atelier relais qui est ensuite transmis à la DSDEN 54 pour étude et passage en commission. Le consentement et l'approbation des parents est obligatoire pour enclencher cette procédure, un document « demande des familles » signé par les parents doit obligatoirement être joint au dossier d'admission.

Une commission d'affectation étudie les dossiers de candidatures et valide ou non l'inscription sur l'atelier relais. A la suite de la notification d'inscription sur l'atelier relais, l'équipe éducative rencontre les parents et les élèves afin de leur expliquer le fonctionnement de l'atelier, les contenus et d'analyser la situation et la demande des familles et des élèves. Un contrat d'engagement est alors signé entre les quatre parties : parents, élèves, équipe éducative de l'atelier relais et collège d'origine. C'est également l'occasion de faire signer les diverses autorisation (sortie, droit à l'image), de répondre aux questions des parents et de vérifier l'adhésion volontaire au dispositif afin de finaliser l'inscription sur celui-ci.

Le collège d'origine et l'établissement support de l'atelier relais signe une convention précisant les attentes de l'équipe éducative du collège d'origine, le nom du référent, le parcours adapté et les modalités de rencontres avec l'élève au retour dans l'établissement chaque semaine ainsi les modalités de transport et d'accueil des élèves demi-pensionnaires.

d) Organisation de l'atelier relais

L'atelier relais fonctionne durant l'année scolaire sur 3 périodes de 9 semaines. Chaque semaine deux groupes sont accueillis en parallèle : un groupe de 8 maximum les lundis et mardis, un groupe de 8 maximum les jeudis et vendredis soit au total 16 élèves maximum sur chaque période.

Période 1 : du 24 septembre au 07 décembre 2018

- Commission d'affectation le 12 septembre
- Entretiens avec les familles et les élèves candidats entre le 13 et le 21 septembre.

Période 2 : du 07 janvier au 22 mars 2019

- Commission d'affection le 17 décembre 2017
- Entretiens avec les familles et les élèves candidats entre le 18 et 21 décembre

Période 3 : du 23 avril au 21 juin 2018

- Commission d'affectation le 27 mars 2018
- Entretiens avec les familles et les élèves candidats entre le 28 mars et le 05 avril

Les horaires journaliers de cours sont de 6 heures répartis de 9 à 12 heures et de 13h30 à 16h30. Un accueil est assuré pour les élèves demi-pensionnaires entre 8 et 9 h et entre 16h30 et 17 heures, heure d'arrivée et de départ des bus.

Un accord avec le service des transports scolaires du département permet une prise en charge des transports du domicile au lycée Boutet de Monvel les jours d'atelier relais pour les élèves non domiciliés sur Lunéville. Les élèves demi-pensionnaires sont pris en charge à la cantine du lycée Boutet de Monvel, les repas sont facturés au collège d'origine par convention si l'élève est déjà demi-pensionnaire dans l'établissement d'origine.

Les activités se déroulent soit dans la salle dédiée à l'atelier relais au lycée Boutet de Monvel, soit dans d'autres salles du lycée (salle informatique, CDI), soit dans les associations. Quand c'est nécessaire, les élèves sont véhiculés dans un minibus de 9 places mis à disposition par le lycée.

2) Projet pédagogique

I. Activités proposées

L'emploi du temps varie d'une semaine sur l'autre afin de prendre en compte les projets des élèves qu'ils soient individuels ou collectifs.

Cependant, chaque semaine et pour chaque groupe, les élèves bénéficient de temps d'atelier sur les savoirs fondamentaux, de communication, et de construction de projets avec les associations ou des structures publiques. Ces temps sont répartis sur les deux jours. En début de matinée du 1^{er} jour est toujours prévu un temps d'échange permettant de

- faire le lien avec le collège,
- prendre connaissance des événements survenus au collège ou à la maison,
- écrire l'emploi du temps dans le cahier de suivi,
- définir les objectifs de progression de la semaine,
- répondre aux questions des élèves et parfois
- quand il est nécessaire rappeler les règles de fonctionnement.

De même, en fin d'après-midi du 2^{ème} jour est prévu un temps de bilan avec échange sur le déroulement des deux jours et un temps d'écriture à chaud sur ses impressions sur les deux jours suivi d'un travail dans le cahier de suivi. L'élève reprend ses objectifs de progression et fait son auto-évaluation sur son comportement dans les jours. Le cahier de suivi devra être signé par la famille et le référent en collège, ce dernier ayant à compléter chaque semaine dans le cahier de suivi une page qui lui est dédiée.

A. LES ATELIERS SUR LES SAVOIR FONDAMENTAUX

Les ateliers sur les savoirs fondamentaux sont organisés à raison de 2 heures par jour, soit 4 heures par semaine. Afin de donner du sens aux apprentissages scolaires, il a été décidé en équipe pédagogique d'articuler ces ateliers avec les projets des associations mais aussi de donner aux élèves des outils pour apprendre.

6 thématiques sont abordées :

- Mise à niveau en mathématique : cette mise à niveau démarre par un questionnaire mentionnant les différentes thématiques abordées en cycle 4, chaque élève devant situer s'il a déjà abordé ces notions, s'il les a comprises et s'il sait les appliquer. Ce questionnaire permet d'élaborer avec chaque groupe un programme de progression en mathématique.
- Français : les erreurs les plus courantes en orthographe et grammaire, lecture et explicitation de la démarche de commentaire de texte, rédaction de textes, réalisation d'un diaporama pour valoriser les activités et les réalisations faites à l'atelier relais.
- Histoire : réalisation d'une frise historique qui reprend sur une ligne du temps les principaux événements et dates à connaître pour le DNB.
- Communication : gestion des conflits, des émotions, pyramide des besoins, échanges sur des sujets d'actualité,
- Méthodologie : prendre des notes, s'organiser dans ses documents, faire une fiche de révision, les différentes formes et stratégies d'apprentissage.
- Orientation : définition de ses centres d'intérêts, information sur les métiers et les formations dans le domaine, rédaction d'un CV et d'une lettre de motivation dans l'optique de rechercher un stage de découverte en entreprise, préparation d'interview de professionnels, simulation d'entretiens. Ces activités sont réalisées en partenariat avec le dispositif de réussite éducative et le centre social les Epis. Ces différents travaux sur l'orientation sont l'occasion de travailler sur l'orthographe, la grammaire, l'expression écrite et orale.

B. LES ACTIVITES SCIENTIFIQUES et TECHNIQUES

Les jeunes venant à l'atelier relais ont perdu le goût de découvrir et d'apprendre, ce qui a conduit à une perte de sens vis-à-vis de l'école. Comme les jeunes se sentent plus à l'aise dans une approche concrète, expérimentale que dans une réflexion plus théorique, nous privilégions dans toutes les activités proposées la pratique d'activité. L'approche théorique se fait par petites touches autour de l'expérimentation, progressivement et toujours en lien avec ce que les jeunes observent, voient ou sentent.

a) Les activités scientifiques

La **maison du sel** développe une exposition permanente dont le fil conducteur est « Le sel : matière et exploitation ». Le sel y est interprété sous de multiples angles : la chimie, la géologie, les techniques de production passées et actuelles, la santé, l'environnement, les usages du sel... Cette visite guidée est complétée par un atelier d'expérimentation autour du sel. Plusieurs thématiques sont proposées au choix des élèves :

- Le sel de mon assiette
- Le fabuleux voyage intérieur de Monsieur Grindsel (le sel dans notre organisme),
- Sel'Bien-Etre (fabrication de cosmétiques)
- Lecture de paysage à l'Observatoire des effondrements salins.

L'association « Les petits débrouillards » propose dans 1^{er} temps des animations de découverte des sciences du quotidien en s'amusant par une série de défis et d'expériences utilisant du matériel de la vie courante. Ensuite, le groupe choisit une activité qui sera développée sur deux à cinq séances et privilégiant une science en particulier (chimie, physique, aérodynamique, astrologie, robotique...).

b) L'approche historique et architecturale

La responsable au patrimoine propose de guider les jeunes dans une visite historique des techniques de construction et d'architecture dans la vieille ville de Lunéville.

Une visite au château de Lunéville permet de présenter les techniques architecturales de construction et de rénovation du château. Cette visite est suivie de la construction d'une maquette du château.

La visite du musée de Vitrimont permet d'évoquer la guerre de 14-18 illustrée par le récit d'un bénévole et un film d'époque sur la vie des soldats.

La visite du théâtre de la Méridienne est également l'occasion d'aborder l'histoire de Lunéville à travers l'explication sur l'époque de construction du théâtre.

Dans la mesure du possible, en partenariat avec l'armée, la participation aux cérémonies patriotiques sera l'occasion d'expliquer les événements de l'histoire que l'on se remémore et de rencontrer des anciens combattants pour évoquer les événements actuels de conflits dans le monde.

c) L'environnement

Le Dispositif de Réussite Educative met une parcelle de terrain de 29 m² à la disposition de l'Atelier relais. Cette parcelle fait partie des jardins ouvriers mis à disposition des habitants par la ville de Lunéville. Le défrichage et la plantation de la parcelle sera encadré par l'association L'Atelier Vert qui a pour mission d'éduquer, de sensibiliser le public à l'environnement. A partir des représentations des élèves sur l'idée d'un jardin, l'animateur mettra en lumière les différents rôles d'un coin nature (production, espace de détente, lieu d'accueil de la faune...) et construira avec eux le plan d'aménagement de la parcelle. L'animateur accompagnera le groupe vers des réflexions partagées sur l'alimentation, le cycle de vie du fruit et du légume, leur transformation. Chaque séance sera l'occasion :

- D'observer et de mieux connaître le milieu naturel,
- D'aménager l'espace : défrichage, semis, bacs de potager, paillage, plantation de haie, bac à compost, création de micro-écosystèmes (friche, prairie fleurie, pierrier, bois mort...),
- D'aménager des gîtes à faunes sauvages (abris à hérisson, nichoirs, mare...),
- D'aménager des espaces de détente (bancs avec des palettes par exemple).

C. LES ACTIVITES CITOYENNES ET CULTURELLES

L'atelier relais est en lien avec un réseau d'associations qui permettent d'une part, de trouver des réponses en fonction des thématiques à aborder et d'autre part, d'offrir aux élèves qui n'en ont pas l'opportunité, une ouverture sur le monde associatif et culturel à travers diverses activités. Ces activités sont également l'occasion de faire du lien avec les apprentissages fondamentaux.

a) Les activités de découverte de soi

Le Dispositif de Réussite Educative propose une approche particulière du questionnaire de Proust en permettant aux jeunes de se présenter d'une manière positive, à travers des images choisies sur internet. Il vient également en appui sur l'orientation en proposant aux jeunes de travailler sur une lettre de motivation ou en précisant leur connaissance des métiers.

Parce que les élèves manifestent beaucoup de tensions psychologiques avec des difficultés à gérer leurs émotions et cumulent des situations d'échec répétées, des séances de **méditation dynamique** sont proposées avec une somatothérapeute intervenant pour l'association « Mieux-Etre Naturellement ». A travers différents exercices, les élèves apprennent à se mettre en contact avec leurs cinq sens, leurs ressentis corporels et leurs émotions et à les exprimer afin de mettre en œuvre leur propre potentiel, leurs compétences.

Suivant les aptitudes, capacités, potentiels du groupe, ces séances permettront :

- D'accéder à plus de calme intérieur, un apaisement, une certaine sérénité,
- De se recentrer, de développer leur concentration,
- De renforcer leur motivation à réussir et leur capacité à y parvenir,
- De (re)trouver de la confiance et de l'estime pour eux-mêmes.

b) Les activités d'expression, de créativité et de loisirs

Parce qu'une orientation se définit principalement à travers les centres d'intérêt, les élèves de 4^{ème} et 3^{ème}, ayant entre 13 et 15 ans rencontrent beaucoup de difficultés à préciser ce qu'ils aiment et ce qu'ils voudraient faire s'ils n'ont pas eu la possibilité de le découvrir avant. A de rares exceptions, les jeunes que nous recevons n'ont pas d'activité de loisirs autre que les jeux vidéo ou les réseaux sociaux si bien qu'il est difficile pour eux de connaître leurs centres d'intérêt et donc, d'exprimer un projet d'orientation. Aussi, les associations présentent de manière détaillée leur métier puis propose un choix varié d'activités afin de les aider à mieux se connaître à travers l'activité.

Le centre social Les Epis accueille les élèves de chaque groupe pour 1^{er} moment de rencontre, de présentation de la structure, de ses missions et activités, suivi d'un échange sur la détermination d'un projet d'activité commun. Selon les intérêts du groupe, le projet pourra être très différent d'un groupe à l'autre, par exemple, fabrication de jouet en bois, préparations culinaires, jeux d'expression théâtrale, création photo ou vidéo, simulation d'entretien de recrutement. Chaque activité est l'occasion de revoir les bases en français, math, géographie. Par exemple, les préparations culinaires sont l'occasion de travailler les proportionnalités ou de calculer le coût d'un repas.

L'association ASAL propose une 1^{ère} rencontre autour de la présentation de la structure, de ses missions et de ses activités. Puis avec le groupe des lundis-mardis, un projet d'activité en lien avec la vie du quartier est proposé. Par exemple : la conception et la décoration du char de la St Nicolas, la construction de décors pour la fête du printemps, la construction de jardinières pour la fête des voisins... Ces activités de bricolage favorisent l'expression de la créativité en groupe mais aussi des approches plus concrètes de la géométrie dans l'espace par exemple lors des séances de construction.

La **MJC Jacques Prévert** vient sur le groupe pour parler de l'association, ses missions et les activités proposées aux jeunes. Selon les groupes et la disponibilité des animateurs, il peut être proposé des activités de création. Par exemple, les élèves de l'atelier relais ont participé à la conception de l'enseigne de la MJC ou la réalisation d'une table de jeu pour le foyer des ados.

Dans la même idée que la MJC et parce que l'atelier relais accueille des jeunes de Cirey Sur Vezouze et Blâmont qui ont eu l'occasion d'aller sur Lunéville, le **CTJEP de Vezouze en Piémont** vient sur le groupe pour présenter la structure, ses missions et les activités proposées. Le coordinateur du CTJEP profite également de cette intervention pour présenter aux élèves quelques notions sur le découpage du territoire (communautés de communes, conseil départemental...) et sur les missions des différentes instances.

L'équipe de prévention spécialisée présente également la structure, ses missions, son fonctionnement puis accompagne le groupe dans un choix d'activité de loisirs et de création. Par exemple : la décoration de la salle par des graffs, la conception du blason de l'atelier relais, de l'expression théâtrale, de jeux de coopération...

c) Les activités culturelles

Le théâtre de la Méridienne accueille le groupe d'élèves de l'atelier relais sur une plage de 2 heures. Cette visite a pour objectif la découverte d'une structure associative et d'activités culturelles et artistiques : visite du théâtre sur le plan architectural et historique et présentation des différents métiers techniques gravitant autour du théâtre (éclairages, sons, décors, costumes...).

L'association Lunéville Ambiance Musique Rock (l'école de musique) propose plusieurs temps de rencontre :

- ✓ Présentation de l'association, ses missions et ses activités,
- ✓ Découverte et essai d'instruments de musique (percussions, guitare, basse...),
- ✓ Initiation au solfège, au rythme,
- ✓ Composition musicale en groupe dans la salle de musique de l'association.

La composition musicale est filmée et visionnée avec les parents lors du bilan de fin de session.

d) Les activités de prévention des risques et de citoyenneté

L'adolescence étant une période fragile et les jeunes de l'atelier relais déjà fragilisés par leur situation familiale et scolaire, sont particulièrement exposés aux situations à risque comme la drogue, la sexualité, l'accident...

L'équipe de prévention spécialisée propose sur une heure un échange sur la drogue par l'intermédiaire d'un jeu collectif « Qu'en sait-on ? ».

Le service de santé sexuelle vient répondre aux questions des jeunes sur la sexualité et la relation amoureuse. Il présente le service qui est assez unique en France, décrit les organes génitaux, la sexualité, les infections sexuellement transmissibles, la loi sur le consentement, sur le harcèlement et les agressions sexuelles et il répond aux questions particulières des jeunes.

La Protection Judiciaire de la Jeunesse intervient sur l'atelier relais sur une plage de 2 heures d'une part pour présenter leur rôle et les missions de la PJJ et d'autre part pour débattre des droits et des devoirs des mineurs, majeurs, des différents délits et sanctions civiles et pénales.

En lien avec la PJJ, **l'association « Histoire d'en parler »** propose une approche de prévention sur les risques cybernétiques. Ils évoquent avec les jeunes la bonne utilisation des réseaux sociaux, les théories du complot...

e) Les activités de découverte du milieu professionnel

Chaque structure intervenante prend un temps avec les jeunes pour expliquer leurs métiers et les formations pour y accéder afin de leur donner une idée de la multitude de choix pouvant se présenter à eux. En plus, nous organisons des rencontres plus spécifiquement dédiées aux métiers.

L'armée : le 53ème Régiment de Transmission

Un militaire de l'armée de terre vient présenter les composantes stratégiques et les différentes missions des trois armées, les métiers dans l'armée et les différents modes de recrutement. L'armée emploie tous les métiers et de ce fait, est un excellent support pour parler des métiers, des conditions de travail, des constructions de carrière, des débouchés, des formations...

Selon le temps dont nous disposons, le militaire peut animer un débat sur les conditions pour bien travailler en équipe : l'acceptation des contraintes, le respect de la hiérarchie..., travail sur une définition commune. Le choix du travail en équipe, de l'importance de la hiérarchie nous est apparu comme particulièrement intéressant à aborder auprès de jeunes qui ont des difficultés à respecter les règles, la hiérarchie, l'autorité... afin de leur permettre de mesurer les conséquences de certains comportements inadaptés au collègue.

L'association INES

INES étant une entreprise d'insertion qui accueille des stagiaires professionnels sur le métier de mécanicien et qui les forme, leur garage possède les équipements les plus modernes. INES accueille les jeunes de l'atelier relais qui ont un souhait d'orientation vers le métier de mécanicien, il peut également être un lieu d'accueil pour un stage de découverte.

Le **Dispositif de Réussite Educative** accompagne les jeunes sur leur projet d'orientation en les faisant travailler sur la lettre de motivation. Le **Centre Social Les Epis** propose des simulations d'entretien de recrutement.

Les témoignages de professionnels

Selon les projets des jeunes si ceux-ci sont déterminés, nous faisons venir des professionnels pour témoigner de leur parcours, de leur métier, des conditions de travail, des débouchés... à partir d'un questionnaire élaboré avec les élèves.

f) Les activités sportives

Nous accueillons sur l'atelier relais une majorité de garçons qui nous sollicitent souvent pour que nous intégrions dans le programme des heures de sport parce qu'ils éprouvent le besoin de bouger et de se mesurer sur leurs capacités physiques.

L'association Lunéville Orientation propose, quand le temps le permet, d'initier les jeunes à des parcours d'orientation avec lecture d'une carte, utilisation d'une boussole et détermination d'un itinéraire en groupe.

Nous sommes à la recherche d'une autre association qui pourrait proposer une approche plus globale pour que les jeunes puissent découvrir leurs capacités physiques et sportives dans un cadre sécurisant.

II. Evaluations et cahier de suivi

Un cahier de suivi est mis en place et sert de lien entre l'atelier relais, les référents en collège et la famille de l'élève. Ce cahier appartient à l'élève et il le garde toujours sur lui. Chaque matin du 1^{er} jour, les élèves inscrivent l'emploi du temps et s'engage sur les objectifs de progrès qui seront évalués à la fin du 2^{ème} jour.

Deux types d'évaluation sont mises en place dans le cadre de l'atelier relais :

Evaluation sur le comportement qui permet de mesurer l'évolution du jeune au niveau du comportement d'une séance à l'autre.

Evaluation des compétences du socle commun : nous utilisons une grille allégée qui n'intègre pas par exemple les langues. Cette évaluation est réalisée par chaque intervenant et partenaire associatif à la fin de leur intervention s'il y a plusieurs séances.

Au préalable, nous demandons au collège de nous transmettre la grille complétée avant l'intégration du jeune sur l'atelier relais. Ce positionnement initial est transmis à tous les intervenants afin qu'ils puissent mettre en évidence les progrès de l'élève dans les activités qu'ils réalisent avec eux.

Afin d'harmoniser la pratique de l'évaluation pour les partenaires associatifs et les enseignants, nous poursuivons cette année encore le cycle de réunion de travail avec les partenaires sur l'appropriation des compétences du socle commun. Ces réunions sont animées conjointement par le cadre de santé

Les diverses évaluations (compétences du socle) sont envoyées aux parents et une synthèse est communiquée au collège afin qu'ils puissent l'intégrer dans leurs évaluations.

III. Liens avec le collège

Depuis 2016, nous rencontrons les équipes enseignantes et de direction de tous les collèges du BEF de Lunéville afin de leur présenter l'organisation et le fonctionnement de l'atelier relais. Nous avons proposé aux collèges de poursuivre cette démarche cette année encore. Cela peut se concrétiser par plusieurs types de rencontres :

- Quand un collège positionne un élève pour la 1^{ère} fois, nous rencontrons l'équipe de direction et le référent de l'élève afin d'expliquer le fonctionnement notamment au niveau de l'évaluation et de l'accompagnement de l'élève (cahier de suivi). Nous demandons que le référent s'organise pour rencontrer l'élève chaque semaine en retour au collège afin de prendre connaissance du cahier de suivi (emploi du temps, auto-évaluation), le complète et s'assure que l'élève soit dans les meilleures conditions pour reprendre les cours (rattrapage des cours, adaptation de l'emploi du temps...)
- Nous rencontrons également les collèges à leur demande pour rencontrer une famille afin de lui présenter l'atelier relais ou pour construire un emploi adapté en lien avec les partenaires des alliances éducatives.
- A mi-parcours de l'atelier relais, soit au bout de 5 semaines, nous rencontrons tous les référents des collèges qui ont positionné un jeune pour faire le point sur l'évolution du jeune à l'atelier relais, au collège et envisager son orientation et le retour au collège à temps plein.

En plus de ces rencontres, nous envoyons par mail chaque semaine, à la fin des 2 jours de l'atelier relais un compte rendu sur le déroulement des activités et le comportement de l'élève. Nous transmettons

également à cette occasion l'emploi du temps de la semaine suivante. Tout incident avec un élève donne lieu à un rapport d'incident transmis au collègue qui est seul juge de la sanction à appliquer.

A la fin de l'atelier relais, nous envoyons aux collègues :

- Une copie des travaux réalisés (diaporama, textes...)
- Les synthèses des évaluations (socle)

Les différentes rencontres et contacts avec les collègues permettent également de suivre l'évolution des jeunes sortis de l'atelier relais tant sur le retour au collège que sur l'orientation.

IV. Liens avec les familles

Avant un positionnement définitif de l'élève sur l'atelier relais, dès réception des dossiers de candidature, en accord avec les collègues, nous rencontrons les parents et les élèves systématiquement. Ces rencontres permettent de présenter l'atelier relais, son fonctionnement mais aussi de vérifier l'adhésion des parents et de l'élève à la démarche.

A mi-parcours, nous rencontrons à nouveau la famille pour faire le point sur le parcours du jeune, son projet d'orientation et les difficultés éventuelles. La famille est également sollicitée pour toute question liées à la pédagogie, aux sorties mais également aux problèmes de discipline.

La dernière heure de la session à l'atelier relais est l'occasion de faire un bilan avec les jeunes auquel sont également conviés les parents et les partenaires. Cette rencontre permet de visionner un diaporama réalisé par les élèves et l'équipe et qui montre, à partir de photos ou de films, de manière plus concrète les activités réalisées dans le cadre de l'atelier relais. Cette présentation est animée par les élèves, les partenaires et intervenants complétant l'explication donnée par les élèves sur les activités, les objectifs et les résultats obtenus.